

Service Inscriptions

Rosa Parks
9, Avenue Frère Orban
7000 Mons
Tél. : 065/ 37.30.13
Email pour les dossiers logopédie : logopedie@umons.ac.be



Formulaire de demande d'admission au-delà du 1^{er} bloc de 60 crédits du bachelier

Étudiants visés par le décret du 16/06/2006

Année 2024-2025

Si vous êtes non-résident au sens du décret, le présent dossier de demande de valorisation de votre cursus antérieur doit être déposé simultanément au dossier de demande de participation au tirage au sort, c'est-à-dire le 20/08/2024 ou le 21/08/2024 ou le 22/08/2024.

Il ne sera soumis au jury que si vous êtes classé(e) en ordre utile à l'issue du tirage au sort.

NB : Aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets.

Ce dossier est complété en vue d'une admission :

Au grade de bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie

I. DONNEES PERSONNELLES DE L'ETUDIANT

NOM :
Prénom(s) :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Nationalité :
Sexe F / M
Adresse légale :
.....
Téléphone / GSM :
Courriel (obligatoire, en lettres capitales) :

➤ **Veillez joindre à votre dossier le document suivant :**

- Copie recto-verso de votre carte d'identité ou de votre passeport

II. DONNEES RELATIVES AUX ETUDES

II.1. ETUDES SECONDAIRES

Intitulé exact du diplôme obtenu :

- Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS)
- Autre titre d'accès au 1^{er} cycle (précisez) :
- Titre obtenu à l'étranger (précisez) :

Date d'obtention du diplôme :

Nom de l'établissement ayant délivré le diplôme d'enseignement secondaire :

L'équivalence est obligatoire pour l'admission au 1er cycle de Bachelier, sauf si vous avez réussi un examen d'admission aux études de 1er cycle de l'enseignement supérieur organisé par une Université de la Communauté française de Belgique.

Avez-vous obtenu une **équivalence** au certificat d'enseignement secondaire supérieure délivrée en Communauté française de Belgique ?

OUI – en quelle année ? (joindre la preuve de l'équivalence)

NON – date et preuve d'introduction de la demande d'équivalence

Numéro du code barre du dossier :

NON – une demande d'équivalence sera introduite le 15/07 au plus tard.

NON – Je n'introduis pas de demande d'équivalence car je souhaite être autorisé à présenter un examen d'admission aux études de 1er cycle de l'enseignement supérieur

NON – aucune demande ne sera introduite

La demande est à introduire auprès du Ministère de l'Enseignement et de la recherche de la Communauté française de Belgique POUR le 15 juillet 2024 au plus tard. Pour toute information complémentaire :

<http://www.equivalences.cfwb.be>

Avez-vous réussi un examen d'admission aux études de 1er cycle de l'enseignement supérieur organisé par une Université de la Communauté française de Belgique ? oui - non

Si oui, laquelle et en quelle année ?

➤ Veuillez joindre à votre dossier les documents suivants :

- Copie certifiée conforme à l'original du diplôme obtenu pendant votre scolarité secondaire.
- Copie certifiée conforme de la décision d'équivalence de votre diplôme le cas échéant (ou preuve de la demande d'équivalence auprès du Service des équivalences par la copie de l'accusé de réception délivré par ce Ministère ou par la remise de l'impression de la page du site officiel du service des équivalences qui mentionne le n° et la date de réception du dossier).

II.2. ETUDES SUPERIEURES (enseignement universitaire ou supérieur non universitaire)

II.2.1. Veuillez préciser toutes les études entreprises antérieurement (qu'elles aient ou non débouché sur la délivrance d'un diplôme).

1. Intitulé exact du diplôme (obtenu ou en cours) :

Date d'obtention : Durée normale des études :

Etablissement :

Ville : Code Postal :

Pays :

Résultat obtenu :

Avez-vous réalisé un travail de fin d'études : oui - non

Si oui, sujet :
.....

Si études non terminées et toujours en cours, à quelle date devriez-vous être diplômé : /..... /2024

Avez-vous obtenu une **équivalence** de votre diplôme (délivrée en Communauté française de Belgique) ?

NON

OUI – en quelle année ? (joindre la preuve de l'équivalence)

2. Intitulé exact du diplôme :

Date d'obtention : Durée des études :

Etablissement :

Ville : Code Postal :

Pays :

Résultat obtenu :

Avez-vous réalisé un travail de fin d'études : oui - non

Si oui, sujet :
.....

Si études non terminées et toujours en cours, à quelle date devriez-vous être diplômé : /..... /2024

Avez-vous obtenu une **équivalence** de votre diplôme (délivrée en Communauté française de Belgique) ?

NON

OUI – en quelle année ? (joindre la preuve de l'équivalence)

3. Avez-vous déjà introduit une demande d'admission dans une Université en Belgique ? oui - non

Si OUI, en quelle année ?

Dans quelle Université ?

4. Avez-vous déjà été inscrit dans une Université en Belgique ? oui - non

Si OUI, en quelle année ?

Dans quelle Université ?

Domaine d'études :

> Veuillez joindre à votre dossier les documents suivants :

- Copies certifiées conformes aux originaux de vos diplômes antérieurs de vos études supérieures ou une attestation de réussite, si le diplôme n'a pas encore été délivré (si ces diplômes ne sont pas rédigés en français, ils doivent être accompagnés d'une traduction en langue française par un traducteur juré, la signature doit être légalisée).
- Copies certifiées conformes aux originaux des relevés de notes pour chaque année d'études supérieures, même en cas d'échec, (si ces relevés de notes ne sont pas rédigés en français, ils doivent être accompagnés d'une traduction en langue française par un traducteur juré, la signature doit être légalisée).
- Un résumé de votre travail de fin d'études rédigé en français ou en anglais, ainsi qu'une copie de la table des matières

III. DONNEES RELATIVES AU PASSE ACADEMIQUE

ETUDES SUPERIEURES ET/OU EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

➤ Les cinq dernières années doivent être justifiées année académique par année académique.

Année académique	Etudes ou autres activités	Nom de l'établissement ou de l'employeur	Résultats obtenus
2023-2024			
2022-2023			
2021-2022			
2020-2021			
2019-2020			

➤ **Veillez joindre à votre dossier des preuves officielles des éléments déclarés ci-dessus, également pour les activités professionnelles :**

- Copies certifiées conformes aux originaux des relevés de notes pour chaque année d'études supérieures, même en cas d'échec ;
- Certificat(s) officiel(s) (originaux) d'inscription à des études supérieures ou universitaires ;
- Attestation(s) d'emploi (originaux) précisant les dates de début et de fin de vos activités ;
- Attestation de cotisation à une caisse d'assurance sociale pour travailleurs indépendants ;
- Attestation de chômage, etc.

IV. AVEZ-VOUS, AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES, PRESENTE UN CONCOURS OU TOUTE EPREUVE PERMETTANT D'ENTREPRENDRE OU DE POURSUIVRE DES ETUDES DANS TOUT ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN BELGIQUE OU A L'ETRANGER ?

- Oui
- Non

Si oui, cocher :

- Examen d'admission aux études universitaires en Communauté Française de Belgique (CF)
- Examen spécial d'admission aux études de premier cycle du domaine des sciences de l'ingénieur en CF
- DAES
- Autres (préciser) en CF :

.....

- Autres (préciser) à l'étranger :

.....

Date de l'examen (si pas de date précise, indiquer l'année)	Résultat	Domaine (exemple : économie, droit ...)
	<input type="checkbox"/> Réussi <input type="checkbox"/> Echec <input type="checkbox"/> Reçu-collé	
	<input type="checkbox"/> Réussi <input type="checkbox"/> Echec <input type="checkbox"/> Reçu-collé	
	<input type="checkbox"/> Réussi <input type="checkbox"/> Echec <input type="checkbox"/> Reçu-collé	
	<input type="checkbox"/> Réussi <input type="checkbox"/> Echec <input type="checkbox"/> Reçu-collé	

➤ Joindre une copie des attestations de réussite et/ou échec pour chaque examen.

Des preuves officielles des éléments déclarés dans le présent formulaire sont exigées et ce, même pour les activités professionnelles. Des vérifications ultérieures auprès des établissements ayant délivré les documents peuvent être opérées.

« Toute déclaration incorrecte ou mensongère sera considérée comme une fraude à l'inscription, sanctionnée par la perte de la qualité d'étudiant régulièrement inscrit, ainsi que de tous les droits liés à cette qualité et des effets de droit liés à la réussite d'épreuves durant l'année académique ; sans remboursement des droits d'inscription, sans préjudice de la possibilité d'exclusion, susceptible d'entraîner le refus d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur pendant 3 ans¹».

Je certifie sur l'honneur que ces renseignements sont exacts et complets et que je n'ai fréquenté aucun autre établissement que ceux mentionnés sur le présent formulaire.

Fait à, le

Signature de l'étudiant²

¹ Son inscription sera refusée durant les 3 années académiques suivantes.
² Impératif sous peine de refus